

Demande d'approbation d'un critère non monétaire relié au développement durable

Régie de l'énergie: Dossier 3525-2004
Présenté par Jean Nolet

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3525-2004
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 1 ^{er} sept. 2004
Pièces n°: FCEI-5



Mise en contexte

Limites établies par la Régie:

- Ne pas utiliser la monétisation des externalités
- Utiliser une approche simple
- Proposer quelques indicateurs couvrant l'ensemble des filières probables
- Retenir une approche qui requiert peu d'informations de la part des soumissionnaires

Proposition d'HQD

- **Ignorer le volet social** (serait déjà pris en compte par les lois québécoises)
- Inclure la notion de '**consultation du public**' dans un critère de faisabilité existant
- **Volet environnemental: quatre indicateurs**
 - Ignorer l'impact sur la biodiversité (aucun critère simple ne permettrait de l'appréhender)
 - Existence d'un système de gestion environnemental
 - Caractère renouvelable de la filière proposée
 - Émissions de gaz à effet de serre
 - Émissions d'oxyde d'azote

Conclusion d'HQD

- Le critère de développement durable comporte 4 indicateurs environnementaux représentant des enjeux reconnus
- Respecte toutes les indications de la Régie
- Compatible avec la rigueur et les contraintes du processus d'appel d'offres
- Proposition raisonnable et équilibrée

**Nous ne sommes pas
entièrement d'accord**

Contraintes identifiées par HQD

- Causalité et transparence
- Disponibilité et fiabilité des données
- Éviter la dilution des indicateurs
- Effet discriminant à l'intérieur des filières et entre filières
- Éviter les dédoublements par rapport aux lois et règlements
- Représentativité des valeurs et préoccupations québécoises

Notre approche

- En toute cohérence avec les limites imposées par la Régie
 - Un nombre de critères restreint
 - La simplicité
 - L'utilité
 - L'applicabilité
- On s'intéresse à ce qui se fait ailleurs

Nous sommes à l'aise avec la proposition de Hydro-Québec sur plusieurs éléments

Indicateurs et principes du développement durable

- Définition large...
- Principes ...
- Indicateurs...

La mesure du développement durable est un enjeu très complexe recoupant une multitude de facettes.

Les tentatives de mesures ont surtout été réalisées à partir de données nationales

Autres points de convergence

- Laisser de côté dans le cadre présent les critères sur la biodiversité
- Inclure la notion de '**consultation du public**' dans un critère de faisabilité existant
- L'adoption d'un critère **Existence d'un système de gestion environnemental**
- L'adoption d'un critère **Caractère renouvelable de la filière proposée**
- Pas de consensus sur la façon de mesurer la responsabilisation sociale

Points de divergence

- L'abandon du volet social
- Le choix des critères **Émissions atmosphériques**

Le volet social

Intérêt marqué pour cette question au niveau international:

- OCDE
- World Business Council for Sustainable development
- International Institute for Sustainable Development
- Commission sur la démocratie canadienne et la responsabilisation des entreprises
- Commission Européenne (livre vert)
- Régie de l'Énergie du Québec

Le volet social du développement durable

- Les volets sociaux sont, pour la plupart, écartés de l'évaluation d'HQD sur la base de leur complexité et parce qu'ils seraient pris en considération par les lois et règlements québécois

La responsabilité sociale des entreprises (RSE)

- *... la majorité des préoccupations de RSE ne s'expriment pas sous la forme d'un ensemble de lois et de règlements, pas plus qu'elles ne font l'objet d'études ou de débats dans le cadre du processus législatif. (Commission sur la démocratie canadienne et la responsabilisation des entreprises,*
- Le concept de RSE signifie que les entreprises décident de contribuer au bien-être de la société de leur propre initiative (Commission Européenne)

Indicateurs de responsabilité sociale

- Indicateurs d'ordre qualitatifs difficilement mesurables
- Exemples:
 - Les critères verts de BC Hydro
 - le rapport social
 - *Proposed Sustainable Development Criteria for Project Approval*, développés par le DNA du ministère des Mines et de l'énergie de l'Afrique du Sud

Critères développés par le DNA d'Afrique du Sud

Cohérence avec les priorités de développement locale et provinciale

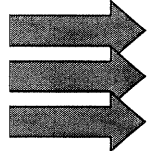
- Est-ce que le projet nuit à d'autres objectifs gouvernementaux?
- Est-ce que le projet augmente les coûts des autres services?
- Est-ce que l'on devra déplacer des communautés?
- Est-ce que le projet apporte des infrastructures ou des services essentiels à la région? (augmente l'accès à l'énergie)
- Est-ce que le projet est complémentaire aux objectifs de développement dans la région ?
- Est-ce que le projet contribue à un objectif spécifique sectoriel ? (par exemple augmenter l'accès aux énergies renouvelables)

Équité sociale et atténuation de la pauvreté



• Est-ce qu'il y aura des pertes d'emplois suite à la réalisation du projet ? (spécifier le nombres d'emplois créés et perdus, la durée de temps de l'emploi, la distribution des opportunité d'emplois, les types d'emplois, la catégorie de personnes employées en terme d'équité raciale et de sexe)

- Est-ce que le projet a un impact négatif sur la structure sociale des communautés ?
- Est-ce que le projet a un impact négatif sur l'héritage social ?



Est-ce que le projet créera des emplois ? (fournir des détails comme ci haut)

Est-ce que le projet apportera des commodités spéciales à la communauté où il sera implanté ?

Est-ce que le projet contribuera au développement d'une région antérieurement sous-développée ?



Source : Government of South Africa, Department of Mineral and Energy, Designated National Authority

Incorporer le volet social

Deux possibilités:

- Demander aux fournisseurs de déposer un rapport sur leur responsabilité sociale ou la description d'un programme d'implication sociale
- Évaluer le projet du soumissionnaire sur la base de questions simples telles que celles développées par le gouvernement sud-africain.

Volet environnemental

Deux grands constats:

- Les énergies renouvelables sont porteuses de progrès au niveau social
- Les critères émissions de gaz à effet de serre (GES) et énergie renouvelable sont redondants

Les énergies renouvelables sont porteuses de progrès au niveau social

- Énergie renouvelable = énergie durable
 - Peu de problèmes environnementaux
 - Utilisation de ressources locales
 - Contrôle décentralisé
 - Support de la communauté
 - Opportunités d'emplois et de revenus

Sources: Commission Britannique sur le Sustainable Development et NSW

Sustainable Development Authority

Redondance

(tonnes de CO2 eq par GWh)

Source	Minimum	Maximum
Solaire	12.5	104
Éolienne on	6.9	14.5
Éolienne off		22
Nucléaire	3	40
Hydro	4	120
Gaz naturel	398	499
Charbon	800	1372

Source: World Energy Council, 2004

Émissions de gaz à effet de serre (GES)

- Au moins 50% de la pondération
- Retrait du critère si réglementation
- ...
- Une telle réglementation devrait être mise en place au Canada d'ici un an

Conclusions et recommandations

- Écarter entièrement le volet social ne semble pas approprié
- Le volet social pourrait être pris en compte de trois façons:
 - Les soumissionnaire pourraient devoir déposer un rapport sur leur responsabilité sociale
 - Les projets des soumissionnaires pourraient être évalués sur la base de questions simples
 - Plus de poids pourrait être accordé au caractère renouvelable des projets proposés

Conclusions et recommandations

- Les énergies renouvelables ont la caractéristique d'émettre peu ou pas de GES. Le critère 'émissions de GES' pourrait être éliminé et plus de poids pourrait être accordé au caractère renouvelable de la filière
- L'analyse du cycle de vie des filières du point de vue de leurs émissions de GES ou encore une approche à la PacifiCorp pourrait être utilisée pour les classer

Pondération des critères environnementaux de PacifiCorp

Resource Type	Adjustment Factor ^x	Non-Price Factor Weighting
Wind/Solar	+.2 => -.1	10% times: (1-.10-Adjustment Factor)
Solid Waste	+/- 0.10	10% times: (1-.60-Adjustment Factor)
Biomass		10% times:
Landfill Gas	+/- 0.05	(1-.05-Adjustment Factor)
Animal Waste	+.2=>-.5	(1-.15-Adjustment Factor)
^{xi} Non-hazardous with good air emission control	1/-.1	(1-.20-Adjustment Factor)
^{ix} Non-hazardous with poor air emission control	+/- .1	(1-.40-Adjustment Factor)
Geothermal		10% times:
Binary Cycle	+ .2=>-.1	(1-.20-Adjustment Factor)
Non-Binary Cycle	+ .2=>-.1	(1-.30-Adjustment Factor)
Hydro	+/- 0.10	10% time:
Outside Protected Areas		(1-.30-Adjustment Factor)
Low Impact Hydro		(1-.10-Adjustment Factor)
Hydro within protected areas		Bids not accepted

Conclusions et recommandations

- En résumé, nous suggérons qu'HQD:
 - Conserve les critères 'existence d'un système de gestion environnementale' (10%) et 'caractère renouvelable' en accordant plus de poids à ce dernier (70%)
 - Élimine le critère 'émissions de GES'
 - Ajoute un critère soulignant le souci social de l'entreprise (20%)